

# Exaspération de la crise et défis d'une restructuration pour une nouvelle mixité à prédominance sociale

**D**ans les entreprises publiques au plan social, c'est l'attaque récente brutale de l'emploi, mais aussi des salaires avec du chômage partiel, des conditions de travail et des statuts. C'est d'autre part la réduction et la dégradation des services. Tout cela se fait au nom des **exigences financières** sous contrainte de rentabilité financière.

## **I — Éléments de régression de la dimension service public, sous contrainte de rentabilité financière, et cercles vicieux de la crise systémique**

### **1. Deux axes complémentaires de la régression de l'aspect service public des entreprises publiques de réseaux**

Dans les services dits de réseaux, on assiste à la suppression ou à la réduction de services pour une partie du territoire ou de la population sous prétexte de supprimer des services non rentables (1).

Au contraire, et de façon complémentaire, les services les plus rentables connaissent l'ouverture à la concurrence sauvage soit d'entreprises privées, soit d'entreprises publiques de différents pays, avec la mondialisation permise par les nouvelles technologies et avec la dérèglementation supprimant les monopoles nationaux. Cela entraîne la surcapacité et les guerres de tarifs meurtrières (2).

### **2. Soutien du tissu industriel national ou régional et de l'emploi. Extraversion dominante des entreprises publiques dites du secteur concurrentiel**

Jusqu'au début de la crise systémique, les entreprises du secteur public ont soutenu la rentabilité et la croissance de la produc-

tion des entreprises privées et de tout le tissu industriel par leurs investissements et leurs fournitures à bas prix.

Cependant, malgré des percées technologiques et commerciales en cours (3) deux traits nouveaux constitueraient aussi des éléments de régression.

Il s'agit, en premier lieu, de leur contribution au développement du chômage. Cela concerne, tout d'abord les entreprises du secteur financier. Celles-ci ont connu le recul de leurs opérations de crédit pour la croissance réelle et l'emploi, et au contraire la progression de leur rôle d'intermédiaire du marché financier, favorisant le poids direct (par les placements) et indirect (par les charges financières) de la croissance financière contre l'emploi.

Mais les entreprises publiques industrielles sont aussi concernées par leur propre politique d'emploi, avec l'obsession de la productivité apparente du travail (vivant) au détriment de la productivité de tous les facteurs surtout du capital matériel et financier (4), et aussi par leurs pressions sur les fournisseurs et sous-traitants (5).

Il s'agit en second lieu, de l'accélération de leur extraversion, c'est-à-dire d'un développement à l'étranger mais tourné au détriment, somme toute, du développement national, avec récemment les énormes exportations de capitaux de certains groupes (6).

Cela concerne aussi leur contribution à l'excès d'importation de composants industriels (y compris pour la réexportation) (7).

### **3. Cercles vicieux des régressions par rapport aux missions sociales**

Les guerres des baisses de tarifs, comme les détériorations des services, tendent à limiter les recettes et donc à renforcer

encore les pressions pour réduire la généralité et la qualité du service.

Ainsi, les entreprises publiques participent au freinage de la croissance nationale ; donc à la baisse des ressources publiques et à la réduction des budgets ou des dotations étatiques aux entreprises publiques. Ce qui pousse encore à la rentabilité financière au détriment de leur apport à la communauté nationale.

Cependant, il ne s'agit pas pour autant de revenir aux anciennes conceptions et pratiques des entreprises publiques. En effet, elles ont participé à la crise systémique d'ensemble.

## **II — Les entreprises publiques parmi les facteurs de la crise et les défis de la révolution informationnelle**

### **1. Facteurs de la crise systémique d'ensemble et contribution des entreprises publiques**

Ce qui est en crise, c'est tout le système mixte mis en place pour l'issue à la crise systémique précédente, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

Mais, dans la mesure, où il y a des mesures réactionnaires de régression (recul sur la généralité et l'égalité de service, privatisation, mise en cause de conquêtes sociales, etc), alors on peut tendre, du côté des salariés, à « idéaliser » l'ancien secteur public, comme à le charger de tous les maux du côté du capital financier.

En réalité, si le secteur public au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale a contribué à la relance de la croissance et de l'emploi, il l'a fait largement dans l'inté-

rêt de la rentabilité des capitalistes privés. Et surtout, il a contribué, tel qu'il était et aussi sous la pression des capitaux privés, aux gâchis qui ont entraîné la crise systémique d'excès d'accumulation et d'excès d'exploitation. Et cela avant d'être dominé comme aujourd'hui, de l'intérieur, par la rentabilité financière.

En ce qui concerne les nationalisations d'après 1981, dominées elles aussi par l'Etat bureaucratique et l'environnement capitaliste, les entreprises concernées, déjà directement placées dans la crise, ont souvent bénéficié de fonds publics importants pour redresser leurs comptes et pour leur modernisation. Mais l'utilisation immédiate des critères de rentabilité financière les ont fait participer à la relance de tous les cercles vicieux de la crise et du chômage massif.

## 2. Les défis des débuts de la révolution informationnelle et des réponses réactionnaires aux problèmes nouveaux

*Le monopole étatique des entreprises publiques est ébranlé jusque dans ses fondements par la mutation technologique d'ensemble de la révolution informationnelle.*

Les débuts de la révolution informationnelle entraînent non seulement le rôle décisif des recherches mais aussi des capacités de leur utilisation. Cela concerne le besoin de circulation de l'information et de coopérations intimes pour partager les coûts des recherches et pour être capable d'en tirer le meilleur parti, afin de relever la productivité globale et l'efficacité du capital (le rapport produit/capital) de façon nouvelle.

Le besoin de participer aux informations et décisions interpelle non seulement les entreprises privées mais tous les cloisonnements internes ou externes des entreprises publiques.

*Les réponses réactionnaires, sous contrainte de rentabilité financière, à ces problèmes réels nouveaux constituent donc des défis pour une restructuration des entreprises publiques ainsi que leurs relations aux entreprises privées.*

Ainsi, les vagues de privatisations, toutes réactionnaires qu'elles soient, prétendent aussi répondre aux gâchis étatiques et bureaucratiques liés à l'absence de critères positifs décentralisés d'efficacité des fonds, mais par l'utilisation des critères capitalistes de rentabilité financière. Elles visent à répondre aussi aux besoins nouveaux de coopérations internationales

internes. Une entreprise multinationale géante, étendue au monde entier, peut très bien représenter une socialisation (avec un partage des coûts de recherche-développement), bien plus étendue qu'une entreprise publique limitée à un Etat-nation. Cependant, les privatisations introduisent d'autres antagonismes et gâchis, participant aux cercles vicieux de la crise systémique — notamment par l'obsession de réduction des coûts salariaux complémentaire des gâchis matériels et financiers et des licenciements à répétition.

De façon complémentaire, les dérèglementations des opérations financières, de l'industrie et des services ont cherché à favoriser les démonopolisations contre les cloisonnements nationaux et internationaux. Mais, elles tendent à instituer de nouvelles monopolisations plus vastes et des guerres monopolistiques féroces, ainsi que des abandons de services, des désordres et gâchis nouveaux. Les relations étroites, nouvelles avec le marché financier international ont pu favoriser des sources de financement nouvelles, des possibilités de contrôle de vastes ensembles pour encore partager les coûts de recherche-développement.

Mais aussi elles ont suscité des gâchis de fonds pour le contrôle financier, des destructions et désordres du fait de la concurrence exacerbée pour le rendement financier à court terme, la pression des charges financières contre l'emploi et les apports sociaux des entreprises publiques. Les décloisonnements et les intéressements nouveaux éventuels sont accompagnés de pertes de conquêtes sociales des statuts et de précarisations nocives pour l'efficacité et la qualité.

Des concurrences agressives se sont développées entre entreprises françaises à l'opposé des coopérations, y compris à travers des alliances extérieures. Et, d'une façon générale, la dissymétrie de la dérèglementation a tendu à ouvrir la Communauté européenne et à la désarmer face aux pénétrations des multinationales des Etats-Unis et du Japon, tandis que ces derniers sont bien plus fermés et leurs Etats très actifs (8). On a tendu aussi à gâcher certains atouts traditionnels de coopération au lieu de les développer suffisamment avec des coproductions comme en Méditerranée ou en Afrique (9).

Enfin, on prétend apporter des ressources financières à l'Etat avec les privatisations, mais ces ressources sont apportées une fois pour toutes, tandis qu'elles contribuent à la relance générale du marché

financier et à sa pression renforcée sur les entreprises concernées contre la croissance réelle et l'emploi, favorisant ainsi à la fois la baisse des recettes publiques et les exigences accrues de soutien public, donc de nouveaux déficits.

## III — Trois axes de solutions alternatives pour des entreprises publiques refondues et une mixité public/privé à prédominance sociale

On peut les regrouper selon trois axes interdépendants.

### 1. Généralité du service et efficacité sociale des entreprises publiques. Nouvelles coopérations au plan fondamental et national

Le défi qui est lancé serait de pouvoir ne pas abandonner et au contraire de mieux répondre à une règle de service général et égal de toute la population, mais ne pas verser dans les cloisonnements et les gâchis des monopoles bureaucratiques. Il s'agirait aussi d'autres conceptions permettant l'adaptation décentralisée sans empêcher la solidarité nationale, comme une coopération internationale nouvelle intime et d'abord au plan zonal de nos voisins européens.

La nouveauté consisterait principalement dans le développement prioritaire des hommes (en liaison avec leur propre intervention dans les gestions). Cela permettrait d'aller bien au-delà des conquêtes sociales des statuts publics antérieurs. Le développement prioritaire de tous les travailleurs dans l'entreprise publique (emploi, salaire, formation, conditions de travail et participation aux décisions, etc...) devrait permettre l'efficacité des moyens matériels et financiers, la qualité des services ou des produits. En même temps serait recherché, par impulsion des coopérations avec l'entreprise publique, le même type de développement d'efficacité sociale des moyens pour les hommes, leur emploi et leur vie dans les entreprises privées de l'environnement, avec de nouvelles évaluations des apports des entreprises publiques (10).

L'institution de partages de pouvoirs et d'informations à l'intérieur des entreprises publiques, en liaison avec une transformation des statuts, mais aussi entre elles, comme avec les usagers, les entreprises privées, tous les services publics, les

1. Suppression de lignes ou de « dessertes non rentables » à Air France ; suppression de millions de km/train, de lignes, de gares à la SNCF ; projet d'un équipement autonome non raccordé au réseau, pour des zones écartées, par EDF, etc.

2. Guerre de tarifs destructrice sur les lignes rentables internationales les plus fréquentées pour Air France ; ainsi que croissance des départs de Paris, contre une baisse marquée des départs de province ; perspective de baisse des tarifs suite à la déréglementation pour les communications entre Etats et sur les axes très fréquentés pour France Télécom, contre un relèvement des tarifs sur les axes moins fréquentés ; concurrence ravageuse de la route pour la SNCF ; etc.

3. Dans le spatial, l'aéronautique, les chemins de fer, le nucléaire, les télécommunications, etc.

4. C'est le cas dans l'industrie électronique française et l'industrie française des biens d'investissement (Cf. « L'industrie française des biens d'investissement », *Economie et statistique*, juillet-août 1990).

5. Voir par exemple, les pressions de Renault sur ses filiales, alors mises en grandes difficultés, voire rachetées par d'autres.

6. Voir notamment les énormes exportations de capitaux d'Elf, de Total, de Rhône-Poulenc, sans parler des autres groupes comme Bull et ses rachats aux Etats-Unis.

7. Par exemple, dans les années quatre-vingts Bull aurait été tiré de plus en plus vers l'assemblage.

8. Notons que les nouvelles privatisations décidées en 1993 en France sont ouvertes aux investisseurs non européens. Soulignons encore que la Commission européenne tend à avoir une interprétation stricte, renforçant encore la chasse aux aides publiques considérées comme incompatibles avec les règlements européens sur la concurrence, à l'opposé des pratiques de soutien indirect des Etats-Unis et du Japon. Voir par exemple, l'enquête de la Commission sur Air France pour déterminer si des aides publiques dites incompatibles avec les règlements européens n'ont pas été accordées quand une émission de titre a été souscrite essentiellement par CDC-Participations (une filiale de la Caisse des Dépôts).

9. Par exemple, la coopération avec l'Algérie sur le gaz à partir notamment de Total, d'Elf et Gaz de France pourrait être bien plus développée, y compris pour l'utilisation industrielle sur place.

10. On pourrait par exemple considérer la RATP, avec la liaison entre l'amélioration de la qualité du service (sécurité, ambiance, souplesse) liée notamment à la progression de l'emploi interne, l'extension quantitative et qualitative du réseau, les apports externes (gains de temps pour la population, gain d'efficacité et de valeur ajoutée pour les entreprises du bassin d'emploi et ses collectivités territoriales, etc).

On pourrait de façon analogue, considérer la SNCF : ses rapports aux personnels, aux usagers, aux régions des services, aux entreprises de matériels commandés (comme Alsthom), ses relations internationales (comme pour le TGV) pour les apports réciproques d'efficacité sociale.

élus, serait organisée de façon décentralisée mais aussi concertée. Les transformations devraient aussi concerner le partage et l'attribution des ressources financières.

D'un côté, la montée considérable des coûts de recherche-développement et informationnels des nouvelles technologies, coûts qui sont les mêmes lorsque l'on étend le service ou la production, pousse à la couverture la plus étendue des besoins de toute la population pour étendre le partage des coûts, si le but est le service des hommes à coût plus bas (et non le profit monopoliste).

D'un autre côté, dans les conditions des débuts de la révolution informationnelle, les infrastructures matérielles elles-mêmes sont encore très coûteuses, alors qu'elles ne peuvent servir (contrairement aux recherches) que là où elles sont localisées. Toutefois, de ce côté, interviendrait davantage la considération de critère d'efficacité sociale. Ainsi les dépenses d'infrastructures matérielles peuvent développer la demande, le débouché et donc l'emploi. Ensuite elles peuvent aider à mobiliser la population pour une production accrue de richesses.

## **2. Coopération et partage au plan international et zonal, pour une efficacité sociale des entreprises publiques et pour maîtriser le marché, à l'opposé de la guerre économique**

Les exigences de partage des coûts de recherche-développement et d'informations nouvelles d'ouverture internationale et d'abord zonale (comme dans l'union européenne), mais aussi l'ambivalence entre un partage monopoliste sous contrainte de rentabilité financière pour la destruction des rivaux et un partage pour le co-développement efficace de toutes les populations.

Deux ensembles de questions peuvent plus particulièrement se poser.

Il s'agit d'abord de la contiguïté des réseaux matériels mais aussi de la réduction des coûts de déplacements des flux matériels : absolument du fait des innovations récentes (type lignes à très haute tension comme le projet de ligne trans-européenne Lorraine-Russie pour le transport électrique). D'où l'antagonisme accru entre dominations possibles par captation de marchés et coopérations intimes nouvelles nécessaires. Tout particulièrement au niveau de l'union européenne, il s'agirait de dépasser l'opposition entre cloison-

nements des secteurs publics du passé et prétendues solutions d'un secteur public unique européen, par un espace européen de coopération entre secteurs publics et de réglementation concertée.

Il s'agit de façon beaucoup plus large, de la mondialisation technologique des marchés.

Cela pose le défi du dépassement des deux formes alternatives : soit de la protection absolue monopoliste du marché national, entraînant les surcoûts des limites de débouché (surtout en cas de rétorsion) dans la mesure où l'on ne peut suffisamment étaler les coûts de recherche et aussi partager les innovations ; soit de la guerre économique, pour évincer les autres concurrents du marché complètement mondialisé, y compris d'ailleurs par le dumping de la facturation au-dessous des coûts réels et de la guerre des tarifs mais aussi en liaison avec des abaissements du coût effectif (lié à l'étalement des coûts de recherche), ou en liaison avec des bas coûts sociaux.

Ainsi, on devrait pouvoir organiser (sous contrainte de protections relatives concertées) des coopérations nouvelles non seulement pour partager les coûts de recherche, mais aussi pour se partager les marchés mondiaux et les organiser par des règles permettant la croissance de l'ensemble avec le développement de toutes les populations. Il ne s'agit pas de revenir aux quotas et aux tarifs monopolistes des cartels traditionnels. Mais on peut, en se partageant les marchés à l'opposé d'une guerre meurtrière de prix, comparer les coûts et efficacités des avances pour diffuser, en coopération, les capacités de production à bas coûts. Cela s'effectuerait dans le cadre du développement de tous les pays pour accroître, avec leur production efficace, le marché et la croissance pour tous, y compris par des coproductions, accroissant la production et la demande internationale (11).

## **3. Nouveaux critères d'efficacité sociale, nouvelles mesures d'évaluations, combinaison de critères novatrice et secteur public financier**

Il conviendrait d'organiser une combinaison novatrice et évolutive de trois types de critères d'utilisation des fonds.

Il s'agit d'abord des critères d'absence de profitabilité commerciale pour les fonds publics, en liaison avec des calculs publics. Il s'agit ensuite de critères décentralisés nouveaux, dits d'efficacité sociale, effica-

citée « valeur ajoutée/capital matériel et financier » pour accroître la « valeur ajoutée disponible » pour les travailleurs et les populations.

Ces derniers critères peuvent être présentés de façon simplifiée par le rapport « emploi et valeur ajoutée/fonds ». Ils peuvent être combinés de façon conflictuelle avec les critères de rentabilité capitaliste, dans la mesure où ces derniers, déconnectés de l'enflure financière peuvent être rattachés à une base d'efficacité réelle des capitaux en valeur ajoutée et à un développement corrélatif des ressources humaines.

Cela concernerait tout spécialement l'action d'entraînement des entreprises publiques financières, banques et autres institutions pour l'emploi et la croissance efficace.

Mais cela s'opposerait aussi aux risques et pertes dues à leur gestion spéculative (12) et à leurs accords internationaux pour la domination (13) au lieu de coopérations de développement. Il s'agirait aussi de développer les relations de solidarité nouvelles entre les entreprises publiques financières, en vue notamment de la croissance de l'emploi efficace (14).

Ainsi il est possible de développer la prise en considération des effets indirects des entreprises publiques, en relation avec des indicateurs de valeur ajoutée disponible par tête de toute la population d'un bassin d'emploi, d'une région, de toute la nation, d'une zone internationale de coopérations, etc...

Ainsi, à propos des entreprises publiques de réseaux comme dans tous les services publics de type classique, il serait possible de considérer de nouvelles mesures de leur apport, non seulement en valeur ajoutée produite efficacement par les autres entreprises, mais aussi en temps rendu disponible des populations, pour le travail et les autres activités sociales. Il s'agit du gain de temps pour les usagers des transports, des communications, ou encore de l'éducation (contre l'échec scolaire), de la santé (réduction du temps de maladie), etc.

#### **IV — Trois ensembles de mesures immédiates**

Des mesures d'urgence, même fragmentaires, devraient pouvoir être proposées et prises dans l'immédiat.

### **1. Mesures suspensives et ouverture du débat public démocratique à des contre-propositions**

Les remises en cause peuvent provoquer des luttes si rassembleuses et des sursauts d'opinions tels que des sursis et même des reculs (pour la privatisation comme à l'Aérospatiale) sont obtenus.

Déjà en vue de cette suspension, la mise en cause des autres coûts que les coûts salariaux, ou la gravité des dégâts sociaux prévisibles de la privatisation peuvent être invoqués.

Mais surtout, des demandes d'enquêtes publiques, avec la participation des élus politiques et des représentants syndicaux ainsi que des contre-expertises, devraient mettre à profit ces suspensions pour construire des contre-propositions viables, dans le cadre d'un débat pluraliste au grand jour de tous les intéressés.

### **2. Desserrement immédiat de certaines contraintes financières**

On peut tout de suite viser l'excès des charges financières, notamment en faisant intervenir l'Etat et les collectivités locales, pour obtenir l'allègement des charges financières par des renégociations ou des aides ponctuelles.

Certains apports de fonds publics ou encore des modifications de répartition de coûts peuvent aussi intervenir, afin de favoriser d'autres montages financiers, y compris des emprunts nouveaux (15). Des mesures d'effets indirects sociaux des entreprises publiques peuvent être utilisées pour justifier ces apports (16). Certaines relations financières avec les entreprises partenaires peuvent aussi être mises en cause (17).

### **3. Eléments d'efficacité sociale réelle immédiate**

Par exemple, face aux propositions de réduction des coûts du travail avec baisses de salaire tendant au chômage partiel, ces mêmes réductions de travail peuvent être organisées sans baisse de salaire et avec augmentation de l'emploi, grâce à l'abaissement immédiat des coûts matériels et financiers. Cela peut concerner la multiplication des équipes pour faire tourner plus longtemps les machines et abaisser leur coût relativement au produit, avec des modalités étudiées pour alléger la peine des travailleurs.

Des coopérations de partage de coûts, (de recherche-développement, etc.) et de

débouchés réciproques peuvent être aussi immédiatement proposés avec des partenaires des entreprises publiques, depuis le niveau régional. ■

**Paul Boccara**

11. On peut considérer comme allant déjà, dans une certaine mesure du moins, dans cette direction de dépassement, les coopérations d'Arianespace, certes favorisées par un marché en croissance même dans le cadre de la crise systémique. En liaison avec les dépenses publiques de financement des recherches des Etats membres de l'Agence spatiale européenne (avec le CNES, en France), il y a eu un effet multiplicateur de quatre fois environ pour le chiffre d'affaires des industries européennes concernées. Mais aussi on cherche à faire valoir la préférence européenne corrélatrice pour le marché, contre les pressions au nom de la concurrence pour les lanceurs américains, dont les tarifs un peu plus bas sont d'ailleurs liés aux aides du budget militaire. Au contraire, Arianespace cherche à organiser un certain partage de marché (par exemple en Inde) avec les Russes, dans le cadre de rapports de compétition maîtrisée sans guerre. Et avec l'avancée technologique probable de la future Ariane 5, on cherche aussi à organiser des coproductions internationales, corrélatrices d'ouvertures de marchés.

12. Voir les aventures spéculatives et les pertes récentes considérables du Crédit Lyonnais.

13. Voir les accords récents BNP/Dresdner Bank, en liaison avec les exigences de rentabilité financière accrue de la privatisation de la BNP.

14. Il s'agit tout particulièrement des rapports entre les banques et les institutions financières gérant des fonds collectifs, comme les Assurances, la Caisse des dépôts etc.

15. Par exemple, à propos d'Air France, l'excès des charges financières a été évoqué, ainsi que la répartition des coûts d'infrastructure aéro-portuaire, ou encore les relations avec les sociétés de crédit-bail pour les avions.

16. Participation possible par exemple pour la SNCF, des régions aux montages financiers en liaison avec la concertation sur les désertes.

17. Nouvelles relations financières de la SNCF par exemple avec ses fournisseurs comme Alstom (dont les placements en SICAV sont considérables). Mise en cause possible pour Thomson des modalités de sa participation au Crédit Lyonnais, etc.